

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-13099 / 101700
Bandi SA, 2852 Courtételle
décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
12.02.2009–28.02.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-13100 / 100399
Roger Meylan SA, 1143 Apples
décolletage et fraisage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
15.01.2008–31.01.2011 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 08-13101 / 102156
Planzer (Valais) SA, 1950 Sion
transport de nuit
besoins spéciaux de consommation
7 H
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)
- 08-13102 / 102155
Maison Planzer Transports SA, 1215 Genève-Aéroport
transport de nuit
besoins spéciaux de consommation
10 H
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)
- 08-13118 / 101047
MANUFACTURE CARTIER LA CHAUX-DE-FONDS, Branch of Richemont
International SA, 2306 La Chaux-de-Fonds
usinage CNC des boîtes de montres, tournage et fraisage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H, 2 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 08-13103 / 101691
PRECI-DIP SA, 2800 Delémont
atelier de décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 08-13117 / 101047
MANUFACTURE CARTIER LA CHAUX-DE-FONDS, Branch of Richemont International SA, 2306 La Chaux-de-Fonds
CNC, usinage maillons de bracelet
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
28 H
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)

Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 28 LTr)

- 08-13119 / 109228
SKYGUIDE, Société Anonyme Suisse pour les Services de la Navigation Aérienne civils et militaires, 1217 Meyrin
Personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2).
Contrôle de la circulation aérienne à Alpnach, Bern, Buochs, Dübendorf, Emmen, Genève, Locarno, Lugano, Meiringen, Payerne, Sion et Zürich. Voir point 1.4 en page 2
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
100 H
01.01.2009–31.12.2009 (Renouvellement)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-12424 / 100894
Feldschlösschen Boissons SA, Brasserie Valaisanne, 1950 Sion
production: brassage, fermentation et soutirage, filtration
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 H, 3 F
23.10.2008–31.10.2011 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 08-12910 / 100894
Feldschlösschen Boissons SA, Brasserie Valaisanne, 1950 Sion
caves de fermentation et de stockage
caves d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
23.10.2008–31.10.2011 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant Le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

18 novembre 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	46
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.11.2008
Date	
Data	
Seite	7944-7946
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 268

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.